

Compte Rendu
Réunion du Comité Directeur
Le 2 décembre 2016
À Vals-les-Bains (Salle du conseil de la Mairie).

Présents : POUZET Jérémy (Président), SANJUAN Jean-Marc (Vice-président au Développement), FLEURY Anthony (Vice-président Vie Sportive), POLLIOTTI Benoît (Trésorier), COSTE Roxane (Secrétaire), BETHUNE Evelyne (secrétaire adjointe), DELPONT Emmanuel (commission adultes), FAYOLLE Vincent (commission jeunes),

Salariés : VIDEAU Alexia (Agent de développement) et SPEL Sylvain (Directeur Sportif).

Représentants de clubs : DEBARD André (ASLIR), CHIROSSEL Christophe (VB07).

Invités : M MOUNIER Vincent (conseiller municipal Vals).

Ordre du jour :

1-Travaux de la commission jeunes :

- a) bilan des stages jeunes,
- b) accompagnement TRJ, TIJ et CRJ,
- c) aides pour les jeunes détectés,
- d) cahier des charges et règlement des TDJ.

2-Travaux de la commission communication : partenariat et mutualisation des achats.

3-Manifestations et tournois :

- a) soirée des bénévoles
- b) organisation du Championnat Départemental Séniors et Vétérans.

4-Formations :

- a) financement FF1 et FF2,
- b) formation continue.

5-Développement :

- a) Plan de route et retour sur les visites de clubs,
- b) Plan de licenciation des clubs non affiliés,
- c) Projets en cours : sport été et pratique en entreprise.
- d) Bilan de l'Équipe Régionale de Développement.

6-Etudes d'emplois comité.

7-Retour sur le découpage territorial.

8-Présentation et validation du projet associatif.

9-Dénomination D1.

10- Questions diverses.

1- Travaux de la commission jeunes :

a) Bilan des stages jeunes :

La première semaine de stage a eu lieu lors des vacances de Toussaint. Pour l'opération « premières raquettes, premières licences », environ 20 jeunes d'âges variés, étaient présents.

Lors du DAD, qui a eu lieu l'après-midi, environ 20 jeunes également ont été accueillis. Quatre d'entre eux ont été repérés au niveau Régional selon des critères tels que le potentiel et le niveau en main basse.

Au stage excellence (benjamin, minimes et cadets), ce sont 13 joueurs sur les 20 choisis qui étaient présents.

Le bilan global des stages est donc positif.

Les prochains stages auront lieu lors des vacances de février, à Tournon, l'internat du lycée étant disponible. Les encadrants seront Sylvain SPEL et Alexandre Vernet.

La commission jeunes a proposés l'ouverture de stages promotionnels benjamins, minimes et cadets, dont les deux journées auront lieu, chacune, lors des deuxièmes semaines des vacances de février et des vacances de Pâques. Le Comité Directeur souligne que ce type de stages serait plus intéressant à mettre en place dans la zone sud car peu de clubs ont des salariés encadrants. Il est également proposé de mettre en place une entente avec le club hôte concernant la promotion du stage. Le Comité 26/07 se chargerait uniquement de l'encadrement, le montant des inscriptions seraient partagés entre le club hôte et le Comité 26/07. Il est donc décidé de faire payer environ 150€ au total pour rembourser les frais liés aux salariés et d'une aide du Comité 26/07 pour de l'impression des flyers que le club sera chargé de distribuer. Cela correspondrait à un montant d'inscription d'environ 10€ par jeune, pour un stage accueillant entre 15 et 28 jeunes. Un appel à candidature sera lancé pour qu'une journée soit accueillie par un club du sud-Drôme et l'autre journée par un club du sud-Ardèche. Un tirage au sort sera effectué si plusieurs candidatures étaient présentées.

b) Accompagnement TRJ/TIJ et Championnat Régional Jeunes :

Le bureau a dû valider les termes de l'accompagnement en TRJ/TIJ/CRJ du fait de l'échéance des inscriptions au TIJ qui étaient fixées au 1^{er} décembre. L'accompagnement des jeunes détectés par Comité 26/07, sur les TIJ2 et 3, le TRJ7 en juin et le CRJ, prendra donc la forme suivante : prise en charge du salaire des encadrants, de l'hébergement et des repas des coaches et des inscriptions. Resteront à la charge des clubs, les déplacements et les volants.

Pour les TIJ : deux coaches sont prévus avec 2 véhicules. 8 à 10 enfants seront donc concernés.

Pour le TRJ et le CRJ : ce seront 20 enfants maximum qui pourront être concernés. La dépense totale s'élèverait donc à 7437€ et les recettes à 3649€. Le coût total serait donc de 3788€, en comptant le salaire de Sylvain et les volants. Ce qui correspond au budget prévisionnel annoncé.

Les encadrants sont déjà disponibles, à savoir Pierre, Romain et Alexandre.

Pour le premier déplacement au TIJ de Pont du Château, 9 enfants sont inscrits.

c) Aide pour l'entraînement des 4 jeunes détectés :

Il est rappelé que la sélection des jeunes s'effectue selon les possibilités d'entraînement proposées par la structure d'accueil et le potentiel des jeunes. Le Comité 26/07 propose des séances individuelles pour ces jeunes.

Deux possibilités ont été proposées aux clubs des quatre jeunes concernés :

- soit Sylvain se déplace, alors le club rembourse 50 % de son salaire au comité 26/07,
- soit l'entraîneur du club encadre lui-même les séances, alors le comité 26/07 rembourse 50 % du salaire de l'entraîneur au club.

Parmi les quatre jeunes qui ont été repérés, le Comité 26/07 est en attente d'une réponse pour l'un d'eux. En effet, il n'aurait pas la possibilité d'avoir 3 séances par semaine du fait de son emploi du temps. Le Comité 26/07 attend donc cette réponse pour établir le tarif exact qui sera communiqué aux clubs et qui comporte les frais de déplacement de Sylvain. Le joueur suivant sur la liste des jeunes détectés vient d'un club plus éloigné.

Vote :

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Le budget présenté pour l'encadrement des quatre jeunes détectés, lors de séances individuelles, est approuvé par le Comité Directeur.

d) Cahier des charges TDJ :

Annexe 1 : règlement départemental et cahier des charges des TDJ.

Annexe 2 : document d'aide à l'organisation d'un TDJ.

Une mise à jour du règlement départemental des TDJ, et du cahier des charges a été effectuée. Les différentes modifications sont exposées aux membres du comité directeur.

Sachant que ces documents devaient être applicables dès le prochain TDJ dont la limite d'inscription est déjà passée et que les élus de la Commission Jeunes avaient apporté leurs modifications en amont, il a été également nécessaire de les valider lors de la dernière réunion de Bureau.

Parmi les modifications apportées, il est mentionné la possibilité, pour les clubs, d'accueillir un TDJ par équipe sur le même week-end qu'un TDJ traditionnel. Le tarif d'inscription pour une équipe est fixé à 30€, ce qui équivaut à 4 fois une inscription individuelle en TDJ. Il n'y aurait pas de récompense car cela n'entrerait pas en compte dans le classement des TDJ et que l'objectif est promotionnel.

De même une modification a été effectuée sur le rétro-planning. La date limite d'inscription est fixée à J-20. Cette modification a été apportée dans l'intérêt des JA et afin de faciliter l'organisation des tournois.

Un tableau indicatif de la durée du tournoi en fonction du nombre de matchs et du nombre de terrains a également été ajouté dans le cahier des charges.

2- Commission communication : partenariat et mutualisation des achats.

Deux réunions de la commission partenariats ont eu lieu afin de travailler, entre autres, sur la mutualisation des achats de matériel avec les clubs et la recherche de partenaires.

Un travail est en cours pour l'élaboration d'une plaquette et une liste des besoins matériel en textiles et matériel des clubs. Une première consultation des clubs a été effectuée. Cinq fournisseurs ont actuellement été démarchés : Nicodis (30% sur achat, mais pas volants), lardesports (pas de réponse), tournabad (pas intéressé), youbadit (30%, mais besoin de détail sur les besoins), génération bad (pas réponse), sport2000 (réponse attendue). Il est proposé de voir avec décathlon, surtout pour les raquettes jeunes.

Les réponses des partenaires étant encore en cours, le vote du point sur le budget textile du Comité 26/07 est reporté.

Un travail est également en cours sur des formules qui pourraient être proposées aux partenaires. Une palette de propositions de supports de communications et d'avantages en termes de rencontres inter-entreprises est proposée.

La commission communication a, quant à elle, travaillé sur la newsletter et la mise à jour du site internet. Il est demandé aux clubs de communiquer au Comité 26/07 les infos qu'ils voudraient publier dans la newsletter. Actuellement, les clubs en sont destinataires et il leur est demandé de la diffuser auprès de leurs adhérents. Il est évoqué la possibilité de demander aux clubs une liste des adhérents qui refuseraient de recevoir la newsletter, ainsi le Comité 26/07 pourrait lui-même la diffuser sans saturer les boîtes mails.

La Commission communication demande à ce qu'une photo soit réalisée lors des manifestations, avec le représentant du Comité 26/07 présent. Ces photos sont à envoyer à Théo ou Alexia afin qu'elles soient publiées sur Facebook.

3- Manifestations et tournois :

a) Soirée des bénévoles :

La soirée des bénévoles du Championnat de France Vétérans a eu lieu le 26 novembre à Valence. Le bilan est positif, avec une ambiance conviviale et un

budget inférieur à ce qui était prévu. De nombreux bénévoles étaient présents et ont apprécié le fait que la rencontre interclub de N3 entre Valence et Tournon soit proposée le même jour.

Le Comité Directeur propose de mettre en place une réflexion afin de rendre plus attractives les rencontres interclubs régionales et nationales en termes de public. Il est évoqué la possibilité de les coupler avec l'accueil d'un badbacool par exemple.

b) Organisation du Championnat Départemental Séniors et Vétérans :

Une réunion a eu lieu mercredi 23 novembre pour mobiliser les bénévoles autour de l'organisation de cette manifestation. 13 personnes étaient présentes. En ce qui concerne les dates proposées, une seule pourrait convenir, les 1^{er} et 2 juillet 2017. Un règlement a commencé à être élaborer lors de cette réunion. L'objectif est d'organiser un tournoi convivial.

Des propositions ont été formulées par la commission d'organisation en ce qui concerne la formule financière à proposer au club hôte.

Le Comité Directeur propose que le club hôte reverse 10 % des recettes de la manifestation au comité 26/07 et qu'il conserve les 90% de recettes restantes.

Vote :

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Le Club hôte reversera 10 % des recettes du Championnat Départemental Séniors et Vétérans au comité 26/07. Le club hôte conservera les 90% de recettes restantes.

4- Formations :

a) Financement FF1 et FF2 :

Un agrément renouvelable tous les 3 ans est demandé par la FFBad pour que les encadrant puissent être formateur. Ce sont des stages sur deux jours. Le FF1 et le FF2 n'étant utilisés que dans le cadre des formations Comité, il est délicat de demander aux clubs de les financer pour leurs salariés. De plus, s'il n'y a plus de formateurs FF1, le Comité va être en difficulté au niveau de l'encadrement des formations.

Le FF2 est gratuit, mais le FF1 coûte 300€ si « prise en charge » par une structure ou 150€ si c'est le stagiaire qui finance. Montant auquel il faut ajouter les frais de déplacement et d'hébergement. Le document communiqué par la FFBad manque de clarté quant au terme de « prise en charge ». En effet, il n'est pas précisé si cela concerne uniquement les aides au financement de l'OPCA ou si cela concerne un financement par un club ou un comité. Il est évoqué la possibilité de demander au stagiaire de financer les 150€ de la formation qui lui seraient remboursés par le comité.

b) Formations continue :

Il est proposé de demander une participation de 5€ par personne pour la formation continue. Elle demande un travail de préparation et de suivi pour Sylvain. De plus, le fait de la rendre payante permettrait de gérer plus facilement les inscriptions et d'éviter les désistements.

Vote :

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Il sera demandé un montant de 5€ par personne pour la participation à la formation continue.

Un stage SOC sera organisé les 11 et 12 février. St Donat s'est proposé pour l'accueillir. Il sera limité à 15 personnes.

Vote :

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Le stage SOC sera organisé à St Donat les 11 et 12 février 2017.

5- Développement :

a) Plan de route pour la visite des clubs :

Il a été nécessaire de définir des priorités concernant l'ordre de visite des clubs affiliés et non affiliés. Un plan des visites a donc été établi par la Commission Développement. Ces visites sont réalisées en y associant les responsables territoriaux afin qu'ils soient identifiés par les clubs.

Il est proposé de mettre en place un dossier partagé par les élus Comité, via une plateforme, mettant à disposition les infos sur les clubs notamment. Les fichiers étant modifiables au fil des années par les élus, ils permettraient d'être actualisés régulièrement.

b) Validation du plan de licenciation des clubs non affiliés :

La question de l'affiliation progressive des adhérents des nouveaux clubs affiliés s'est posée récemment. L'affiliation de tous les adhérents étant problématique quand il s'agit de la section d'une association sportive. Un plan de route sur 5 ans a été rédigé afin d'aboutir en année 5 à 100% de licenciation, conformément à ce qui est demandé par la FFBad.

La question s'est posée quant à la généralisation de ce document pour d'autres clubs dans le même cas. Il est précisé qu'il s'agit d'un outil ayant pour but de guider les clubs vers l'affiliation et une meilleure structuration. Cela nécessitera des rencontres pour faire des bilans. Une programmation des visites de ces clubs sera à établir (plutôt entre janvier et mars) afin de guider et conseiller les clubs. En termes de sanctions, cela ne pourra être mis en place qu'au cas par cas et en fonction des efforts du club pour licencier tous ses adhérents. Il est évoqué des paliers de « sanctions » tels que l'interdiction de participer aux interclubs départementaux, l'impossibilité d'inscrire des jeunes aux TDJ...

c) Projets en cours : pratique en entreprise et Sport été :

Il est envisagé de mettre en place des journées de rencontres inter-entreprises sur la saison 2016/2017. Alexia s'est renseignée auprès d'autres comités qui pratiquent déjà ces rencontres. Une prospection auprès des clubs pour qu'ils fassent remonter les entreprises locales qui seraient susceptibles de pouvoir participer à ce type de rencontres. La prochaine commission développement abordera cette question.

Anthony et Sylvain ont pris contact avec Sport été, afin d'implanter des séjours à Montpezat-sous-Bauzon, le lieu se prêtant à l'accueil de stages jeunes et permettant aux salariés de clubs d'intervenir pendant l'été. Jean-Paul et Damien Chédanne, les dirigeants de Sport été, étaient présents lors de cette rencontre. Un rendez-vous est fixé le 12 décembre avec les responsables Sport-été, Sylvain, Anthony et les élus locaux (communal, intercommunal, départemental). L'échéance paraît courte pour mettre en place ce projet pour l'été prochain, il faudrait que les décisions soient prises lors de la prochaine réunion, ce qui paraît difficile. À priori ce serait mis en place plutôt pour l'été 2018.

d) Bilan de l'Équipe Régionale de Développement :

Il s'agissait de la première réunion de ce type au niveau de la Ligue. Il y a été présenté les axes de développement de la Ligue et les expériences de chaque Comité, en termes de licenciation, de plan emploi, mutualisation de documents... La Ligue envisage de développer un emploi sur l'Ain. Ce serait probablement au détriment des aides de la Ligue aux Comités. Le Comité 26/07 envisage d'envoyer un courrier à la Ligue concernant cette décision qui mettra en difficulté les Comités car elle est couplée à les baisses de dotations d'état.

En effet, les conseils départementaux donnent une aide d'environ 40 000€ au Comité pour l'aide à l'emploi, la convention d'objectifs et le nombre de licenciés. Des annonces de baisses ont été formulées, au moins 3 000€ de moins sont annoncés sur l'emploi, mais le montant exact des baisses de dotations n'est pas encore connu à ce jour.

6- Étude pour un nouvel emploi mutualisé au comité :

Présentation d'un budget estimatif pour un emploi mutualisé à destination des clubs, via le Comité 26/07. Cela permettrait aux clubs de bénéficier d'un salarié, à

temps partiel, sur des créneaux d'entraînement. Emploi qui serait géré par le Comité 26/07.

Ce projet dépendra des retours lors des visites de clubs et sera approfondi lors de la prochaine réunion de la Commission Développement.

7- Retour sur le découpage territorial :

Présentation du nouveau découpage territorial : le club du Pouzin a été rajouté dans le secteur centre afin d'équilibrer le nombre de club en fonction du nombre d'élus référents.

8- Projet associatif :

Sylvain et Alexia ont travaillé sur le projet associatif, il est consultable sur le site du Comité dans la rubrique « missions ».

9- Dénomination D1 :

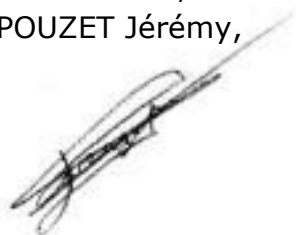
Il est proposé de renommer la D1 des interclubs, car la dénomination « départementale » bloque l'accès à des subventions dont d'autres sports bénéficient en appelant leurs équipes « pré-régionales ». Il est donc proposé de rebaptiser D1 « pré-régionale ». Une validation par la Ligue sera à demander.

Le Comité Directeur valide le changement d'appellation de la D1 en « pré-régionale », sous réserve d'une réponse positive de la Ligue.

10- Questions diverses :

- La question de l'organisation d'interclubs vétérans est évoquée. Cette question a déjà été évoquée lors de la réunion interclubs de 2015, il avait alors été soulevé que le peu de clubs qui seraient concernés entrainerait des déplacements importants pour les équipes des clubs Drôme-Ardéchois.
- La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au vendredi 17 février. Un mail sera envoyé aux clubs afin qu'ils puissent se proposer pour l'accueillir.

Le Président,
POUZET Jérémy,



La secrétaire,
COSTE Roxane,

